

Samedi 28 janvier 2023

Grève nationale du 31 janvier : Fermeture de la restauration scolaire et des services « mairie » dans les écoles du premier degré

La Mairie de Saint-Paul (en dehors des services d'astreinte) étant fermée symboliquement pour apporter son soutien aux manifestants contre la réforme des retraites, les services dépendants de la Mairie ne pourront être assurés en l'absence du personnel pour garantir l'encadrement des enfants en toute sécurité :

- **Le périscolaire du matin**
- **Le service minimum d'accueil dans les écoles**
- **Les services de la restauration scolaire**
- **La surveillance de la pause méridienne**
- **L'accompagnement des élèves de la maternelle**
- **Le nettoyage des classes**
- **L'entretien des cours**

Il est vivement recommandé aux parents de prendre leurs dispositions afin de trouver une solution alternative au plus tôt.

Pour davantage d'informations sur l'accueil des élèves par les professeur.es, nous vous invitons à vous rapprocher du chef d'établissement.

La Ville de Saint-Paul remercie les familles de leur compréhension.

COMMUNIQUÉ